ПП

## Chronique d'une élection présidentielle universitaire

(Communiqué du SNESup-FSU et du SNCS-FSU)

campagne actuelle pour les élections universitaires à l'UM2 La illustre les dérives issues de la LRU détournant le scrutin consistant à élire nos représentants dans les conseils même des élections) en une élection centraux (voir intitulé présidentielle. Un tel processus, déjà en germe en 2008, s'est accentué en 2012. La bipolarisation sur 2 listes en 2008 a évolué en une bipolarisation sur 2 candidats en 2012. Un des deux candidats actuels propose un débat avec son adversaire (aura-t-on des nécessité de se distinguer pousse à caricaturer les positions et à sondages en 2016 ?). La adopter des postures. Parmi ces caricatures, l'idée est qu'il y aurait des sortants et des tout-neufs. Or la réalité est toute autre. Le collectif « Ensemble, nous sommes uniques » de n'est pas moins l'héritier de « Ambition et Equilibre », que 2012 « Construire une Université montpelliéraine fédérale et solidaire » ne l'est de « Avançons ensemble ». Ces précédentes listes se sont partagées la quasi-totalité des sièges certaines grandes questions (passage aux RCE, Chaires, Idex), les comptes-rendus du CA ne mettent pas en évidence un clivage fort entre ces deux listes.

Prenons l'exemple des Chaires d'excellence, sur lesquelles aucune liste ne s'était prononcée lors des élections 2008, puisqu'elles ont été proposées par le Ministère quelques de principe ou de façade, beaucoup étaient prêts à mois plus tard. Malgré une réprobation les accepter... puisque les autres Universités le faisaient aussi. Nous avons du avec d'autres syndicats, une bataille résolue contre leur mise en place à l'UM2. Et si aujourd'hui, il n'y en a qu'une seule sur l'UM2 on le doit pour beaucoup aux élus de plusieurs syndicats, et particulièrement la FSU, dans les Conseils centraux, mais aussi au Conseil de la Faculté des Sciences. La FSU, par sa nature syndicale, est à même d'être moteur sur des problématiques émergentes.

Les (quelques) élus SNESup-FSU rendent compte de leur mandat sur le site <a href="www.sne">www.sne</a> <a href="www.sne">sup-Ir.fr</a> .

Le 3 avril n'est pas une élection présidentielle. Les électeurs désignent leurs représentants dans les Conseils centraux de l'UM2, se réclamant de collectifs plus ou moins spontanés ou d'organisations syndicales pérennes et nationales.